
S.E. le Bailli Jean-Pierre MAZERY
Grand Chancelier de l'Ordre souverain militaire
hospitalier de Saint Jean de Jérusalem,
de Rhodes et de Malte.

Né à Paris en 1942, de nationalité française, Jean-Pierre Mazery est marié et père de trois enfants. Il est diplômé d'études supérieures en économie, en sciences sociales et en philosophie (Faculté de droit et de sciences économiques de Paris, Sorbonne, EHESS), diplômé de la Harvard Business School, ancien auditeur de l'Académie de droit international de La Haye.

Economiste, il a été successivement consultant auprès de l'OCDE, Secrétaire général du groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, chargé de mission au ministère de l'Environnement, conseiller au cabinet du ministre des Affaires culturelles, chef du cabinet du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, directeur du Comité français pour la promotion des salons professionnels internationaux, conseiller au cabinet du ministre de la Culture et de la Francophonie, professeur et directeur international du Centre de Perfectionnement aux Affaires, conseiller du centre des hautes études de l'armement au ministère de la défense, expert auprès du Conseil économique et social. Ancien Conseiller du commerce extérieur de la France, il est président d'honneur de l'association des Auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale.

S.E. Jean-Pierre Mazery, Bailli Grand-Croix de l'Ordre souverain, a été Vice-président et Trésorier Général de l'Association des Œuvres hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte, membre du conseil de l'Hôpital de la Sainte Famille à Bethléem. Il est Président de la Fondation Française de l'Ordre de Malte depuis 2002.

Elu membre du gouvernement de l'Ordre en 1999, Grand Chancelier en avril 2005, il a été réélu par le Chapitre Général de l'Ordre en Juin 2009.

Le Grand Chancelier est le chef de l'exécutif et le ministre des affaires étrangères de l'Ordre. Sous l'autorité du Grand Maître, conformément à la Constitution, il est chargé de la représentation de l'Ordre vis à vis des tiers, de la conduite de la politique et de l'administration interne de l'Ordre, ainsi que de la coordination des activités du gouvernement de l'Ordre.